

Département de l'EURE  
Arrt des ANDELYS  
COMMUNE DE  
NEAUFLES-ST-MARTIN  
27830 (EURE)

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE  
N°55

CIRCULATION REGLEMENTÉE  
Rue du Rond Point

Le Maire de NEAUFLES SAINT MARTIN,

Vu le Code de la route et les textes subséquents,

Vu les articles L.131-3 et L.131-4 du Code des Communes,

Vu la demande présentée par Monsieur Olivier DELY BIOLET de l'Association LES TROIS CHENES sis 73 rue de Cagny 80090 AMIENS en date du 13 juin 2022 pour le tournage d'un film les 26 et 27 juin 2022 rue du Rond Point à NEAUFLES-SAINT-MARTIN 27830.

**ARRETONS**

Article 1er : L'Association « LES TROIS CHENES » est autorisée à tourner le film de jour comme de nuit pendant cette période.

Article 2 : Pendant ces deux jours, rue du Rond Point, seul est autorisé la circulation et le stationnement des véhicules participant au tournage du film.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de Neaufles-Saint-Martin

Article 4 : Ampliation sera adressée :

- L'Association « LES TROIS CHENES », 73 rue de Cagny, 80090 AMIENS
- Gendarmerie de Gisors, 10 rue de la Libération, 27140 GISORS

Fait à Neaufles Saint Martin, le 24 juin 2022

Le Maire,  
Jean-Pierre FONDRILLE

